

RÉSUMÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 JUIN 2021 À AUBUSSON D'AUVERGNE

Le **quorum** qui est de 66, est largement atteint (30 présents et 89 pouvoirs).

Le **rapport moral** est adopté à l'unanimité avec, en complément des documents publiés, les précisions suivantes :

- le **nouveau site internet de l'AAEE « anciens-eclcs.fr »** est fonctionnel. Actuellement c'est Jean-Marie Petit qui seul peut mettre des textes sur le site. Le CD suit le sujet et en assure la responsabilité, y compris des sites régionaux. Les articles sont à envoyer à Jean-Paul Job.

- le report de la **conférence mondiale de l'AISG** à février 2022 est indiqué.

Les **2 rapports financiers (2019 et 2020)** sont successivement approuvés et quitus est donné à l'unanimité avec de chaleureuses félicitations pour le trésorier Guy Pradère.

Le **projet de budget 2021** est approuvé à l'unanimité.

Jacques Fusier est reconduit à l'unanimité dans les fonctions de contrôleur des comptes.

Le T-U

Le rédacteur en chef précise sa volonté de jouer la carte de la diversité des sujets des articles. Éventuellement, les articles longs sont mis sur le site internet avec un résumé dans le T-U.

Le T-U doit être utilisé comme moyen d'information en externe. Faire parvenir au rédacteur en chef les noms et les adresses des personnes susceptibles d'être intéressées.

Candidats au CD et résultats des élections

Il y a 6 postes à pourvoir au CD.

Sont rééligibles et candidats cette année : Jean-Paul Job, Guy Pradère et Jean-François Lévy.

Autres candidats : Michèle Le Guillou, Thibaud Joffe.

Comme le nombre des candidats (5) n'est pas supérieur au nombre de postes à pourvoir, l'AG décide à une très large majorité de procéder à un vote à main levée.

Tous les candidats sont élus.